



Secret médical dans le cadre d'une procédure de garde en appel

Par **Nico13109**, le **04/05/2012** à **10:37**

Bonjour,

En appel pour re obtenir la garde alternée de mes 3 enfants (garde alternée effective pendant 4 ans), je souhaite m'appuyer sur le CR fait par la psy de mon ainé, laquelle a fait état d'un environnement familial maternel néfaste pour son bon développement. Mon avocate dit qu'elle ne peut pas se servir de ces arguments dans le dossier. Quelles sont les possibilités qui me restent alors que je rechigne à faire un signalement pour enfant en danger, la procédure étant très lourde pour les enfants.

Merci de votre réponse.